


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469

Section 1. Identification

Identificateur de produit	: LC TOF/QTOF/QQQ Pesticide Test Mix, Part Number 5190-0469
Réf. (kit chimique)	: 5190-0469
Référence	: Mixture 1 Basic Compounds 5190-0469-1 Mixture 2 Acidic Compounds 5190-0469-2
Utilisations	:  Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique Mixture 1 Basic Compounds 3 x 1 mL ampoule Mixture 2 Acidic Compounds 3 x 1 mL ampoule
Fournisseur/Fabriquant	: Agilent Technologies, Inc. 5301 Stevens Creek Blvd Santa Clara, CA 95051, USA 800-227-9770
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	: CHEMTREC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Mixture 1 Basic Compounds

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H373	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2
H400	DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
H410	DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Mixture 2 Acidic Compounds

H225	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
H312	TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
H319	IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H373	TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2
H401	DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
H410	DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Section 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger : Mixture 1 Basic Compounds



Mixture 2 Acidic Compounds



Mention d'avertissement : Mixture 1 Basic Compounds Danger
Mixture 2 Acidic Compounds Danger

Mentions de danger : Mixture 1 Basic Compounds H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie)
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mixture 2 Acidic Compounds H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 + H312 + H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie)
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

: Mixture 1 Basic Compounds P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Mixture 2 Acidic Compounds P280 - Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

Section 2. Identification des dangers

Intervention

: Mixture 1 Basic Compounds

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P301 + P312 + P330 - EN CAS D'INGESTION:

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P302 + P352 + P312 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Mixture 2 Acidic Compounds

P391 - Recueillir le produit répandu.

P314 - Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P301 + P312 + P330 - EN CAS D'INGESTION:

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P302 + P352 + P312 + P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Section 2. Identification des dangers

		P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.
Stockage	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
Élimination	: Mixture 1 Basic Compounds	P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
	Mixture 2 Acidic Compounds	P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucun connu.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun connu.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucun connu.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation	: Mixture 1 Basic Compounds	Mélange
	Mixture 2 Acidic Compounds	Mélange

Nom des ingrédients	% (p/p)	Numéro CAS
Mixture 1 Basic Compounds		
Acétonitrile	≥90	75-05-8
Aminocarbe (ISO)	≤0.1	2032-59-9
Atrazine (ISO)	<0.1	1912-24-9
Carbofuran (ISO)	≤0.1	1563-66-2
Diazinon (ISO)	≤0.1	333-41-5
Diméthoate (ISO)	≤0.1	60-51-5
Malathion (ISO)	<0.1	121-75-5
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	<0.1	67129-08-2
n-(2,6-Dichloro-3-méthylphényl)-5,7-diméthoxy-[1,2,4]triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	<0.1	139528-85-1
Pyraclostrobin	≤0.1	175013-18-0
Mixture 2 Acidic Compounds		
Acétonitrile	≥90	75-05-8
bentazone	≤0.024	25057-89-0
Dinosèbe	≤0.024	88-85-7
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	≤0.024	86479-06-3

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en

Section 4. Premiers soins

Inhalation	: Mixture 1 Basic Compounds	<p>soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.</p> <p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.</p>
	Mixture 2 Acidic Compounds	<p>Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.</p>
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds	<p>Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un</p>

Section 4. Premiers soins

		centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
	Mixture 2 Acidic Compounds	
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds	Provoque une sévère irritation des yeux.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Provoque une sévère irritation des yeux.
Inhalation	: Mixture 1 Basic Compounds	Nocif par inhalation.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Nocif par inhalation.
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds	Nocif par contact cutané.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Nocif par contact cutané.
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds	Nocif en cas d'ingestion.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Nocif en cas d'ingestion.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: Mixture 1 Basic Compounds	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	Mixture 2 Acidic Compounds	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
Inhalation	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune donnée spécifique.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune donnée spécifique.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune donnée spécifique.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	: Mixture 1 Basic Compounds	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
	Mixture 2 Acidic Compounds	En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements particuliers	: Mixture 1 Basic Compounds	Pas de traitement particulier.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs	: Mixture 1 Basic Compounds	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver

Section 4. Premiers soins

abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

- : Mixture 1 Basic Compounds Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
Mixture 2 Acidic Compounds Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

- : Mixture 1 Basic Compounds NE PAS utiliser de jet d'eau.
Mixture 2 Acidic Compounds NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

- : Mixture 1 Basic Compounds Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. La vapeur ou le gaz est plus lourd que l'air et se répand le long du sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
- Mixture 2 Acidic Compounds Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. La vapeur ou le gaz est plus lourd que l'air et se répand le long du sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

- : Mixture 1 Basic Compounds Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
cyanures
- Mixture 2 Acidic Compounds Les produits de décomposition peuvent

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
cyanures

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : Mixture 1 Basic Compounds En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Mixture 2 Acidic Compounds En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Mixture 1 Basic Compounds Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Mixture 2 Acidic Compounds Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

- : Mixture 1 Basic Compounds Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Mixture 2 Acidic Compounds Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Intervenants en cas d'urgence	: Mixture 1 Basic Compounds	protection individuelle approprié. Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
	Mixture 2 Acidic Compounds	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
Précautions environnementales	: Mixture 1 Basic Compounds	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.
<u>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</u>		
Méthodes de nettoyage	: Mixture 1 Basic Compounds	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection	: Mixture 1 Basic Compounds	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
Conseils sur l'hygiène générale au travail	: Mixture 1 Basic Compounds	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les

Section 7. Manutention et stockage

endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Mixture 1 Basic Compounds

Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Mixture 2 Acidic Compounds

Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

[Paramètres de contrôle](#)

[Limites d'exposition professionnelle](#)

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
<p>Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile</p> <p>Atrazine (ISO)</p> <p>Carbofuran (ISO)</p> <p>Diazinon (ISO)</p>	<p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 34 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 20 ppm 8 heures.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau. TWA: 20 ppm 8 heures.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau. TWA: 20 ppm 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 40 ppm 8 heures. VEMP: 67 mg/m³ 8 heures. VECD: 60 ppm 15 minutes. VECD: 101 mg/m³ 15 minutes.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 30 ppm 15 minutes. TWA: 20 ppm 8 heures.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 5 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 5 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 5 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 5 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 10 mg/m³ 15 minutes. TWA: 5 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 0.3 mg/m³ 15 minutes. Forme: Inhalable fraction and vapour TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 0.1 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 0.1 mg/m³ 8 heures.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable vapour and aerosol</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 0.03 mg/m³ 15 minutes. Forme: Inhalable fraction and vapour TWA: 0.01 mg/m³ 8 heures. Forme:</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<p>Malathion (ISO)</p>	<p>Inhalable fraction and vapour CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau. TWA: 0.01 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau. TWA: 0.01 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable vapour and aerosol CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Absorbé par la peau. 8 hrs OEL: 0.01 mg/m³ 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Absorbé par la peau. VEMP: 0.1 mg/m³ 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 3 mg/m³ 15 minutes. Forme: Inhalable fraction and vapour TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau. TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapour. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau. TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Inhalable vapour and aerosol CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Absorbé par la peau. 8 hrs OEL: 1 mg/m³ 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Absorbé par la peau. VEMP: 10 mg/m³ 8 heures.</p>
<p>Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile</p>	<p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 34 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 20 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau. TWA: 20 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). Absorbé par la peau. TWA: 20 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 40 ppm 8 heures. VEMP: 67 mg/m³ 8 heures. VECD: 60 ppm 15 minutes. VECD: 101 mg/m³ 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 30 ppm 15 minutes. TWA: 20 ppm 8 heures.</p>

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle


- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Mesures de protection individuelle**
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : Équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

- État physique** : Mixture 1 Basic Compounds Liquide.
Mixture 2 Acidic Compounds Liquide.
- Couleur** : Mixture 1 Basic Compounds Incolore.
Mixture 2 Acidic Compounds Incolore.
- Odeur** : Mixture 1 Basic Compounds Aromatique.
Mixture 2 Acidic Compounds Aromatique.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Seuil olfactif	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
pH	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Point de fusion	: Mixture 1 Basic Compounds	-48°C (-54.4°F)
	Mixture 2 Acidic Compounds	-48°C (-54.4°F)
Point d'ébullition	: Mixture 1 Basic Compounds	81 à 82°C (177.8 à 179.6°F)
	Mixture 2 Acidic Compounds	81 à 82°C (177.8 à 179.6°F)
Point d'éclair	: Mixture 1 Basic Compounds	Vase clos: 5.56°C (42°F)
	Mixture 2 Acidic Compounds	Vase clos: 5.56°C (42°F)
Taux d'évaporation	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Mixture 1 Basic Compounds	Non applicable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Mixture 1 Basic Compounds	Seuil minimal: 4.4%
		Seuil maximal: 16%
	Mixture 2 Acidic Compounds	Seuil minimal: 4.4%
		Seuil maximal: 16%
Tension de vapeur	: Mixture 1 Basic Compounds	13.3 kPa (100 mm Hg) [température ambiante]
	Mixture 2 Acidic Compounds	13.3 kPa (100 mm Hg) [température ambiante]
Densité de vapeur	: Mixture 1 Basic Compounds	1.4 [Air = 1]
	Mixture 2 Acidic Compounds	1.4 [Air = 1]
Densité relative	: Mixture 1 Basic Compounds	0.786
	Mixture 2 Acidic Compounds	0.786
Solubilité	: Mixture 1 Basic Compounds	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Mixture 1 Basic Compounds	523.89°C (975°F)
	Mixture 2 Acidic Compounds	523.89°C (975°F)
Température de décomposition	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Viscosité	: Mixture 1 Basic Compounds	Non disponible.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Non disponible.
Temps d'écoulement (ISO 2431)	:  Non disponible.	

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Mixture 1 Basic Compounds	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Mixture 1 Basic Compounds	Le produit est stable.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Le produit est stable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Risque de réactions dangereuses	: Mixture 1 Basic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Mixture 1 Basic Compounds	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.
Matériaux incompatibles	: Mixture 1 Basic Compounds	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
	Mixture 2 Acidic Compounds	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes
Produits de décomposition dangereux	: Mixture 1 Basic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Mixture 2 Acidic Compounds	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Mixture 1 Basic Compounds				
	Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	17100 ppm
Aminocarbe (ISO)	DL50 Orale	Rat	2460 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	275 mg/kg	-
Atrazine (ISO)	DL50 Orale	Rat	30 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	5200 mg/m ³	4 heures
Carbofuran (ISO)	DL50 Cutané	Lapin	7500 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	3 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	672 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	885 mg/kg	-
Diazinon (ISO)	DL50 Cutané	Rat	120 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	3.5 g/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	3.6 g/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	180 mg/kg	-

Section 11. Données toxicologiques

Diméthoate (ISO)	DL50 Orale	Rat	66 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	1 g/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	353 mg/kg	-
Malathion (ISO)	DL50 Orale	Rat	60 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	43790 µg/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	4100 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	290 mg/kg	-
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	DL50 Cutané	Rat	>6810 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1 g/kg	-
Mixture 2 Acidic Compounds				
Acétonitrile	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	17100 ppm	4 heures
	DL50 Orale	Rat	2460 mg/kg	-
bentazone	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	5100 mg/m ³	4 heures
	DL50 Cutané	Rat	2500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1100 mg/kg	-
Dinosèbe	DL50 Cutané	Lapin	40 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	80 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	25 mg/kg	-
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	DL50 Cutané	Rat	>5 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5 g/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Mixture 1 Basic Compounds					
Acétonitrile	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Atrazine (ISO)	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	6320 Micrograms	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	38 milligrams	-
Carbofuran (ISO)	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Diazinon (ISO)	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Mixture 2 Acidic Compounds					
Acétonitrile	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
Dinosèbe	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 50 Micrograms	-

Section 11. Données toxicologiques

	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	0.1 Milliliters	-
--	---------------------------	-------	---	-----------------	---

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Mixture 1 Basic Compounds Pyraclostrobin	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, système nerveux central (SNC), reins et foie
Atrazine (ISO) n-(2,6-Dichloro-3-methylphenyl)-5,7-dimethoxy-[1,2,4] triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	Catégorie 2 Catégorie 2	Orale Indéterminé	le coeur yeux et reins
Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, système nerveux central (SNC), reins et foie
Dinosèbe	Catégorie 2	Indéterminé	système sanguin, reins et foie

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Mixture 1 Basic Compounds Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.
Mixture 2 Acidic Compounds Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Mixture 1 Basic Compounds Provoque une sévère irritation des yeux.
Mixture 2 Acidic Compounds Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Mixture 1 Basic Compounds Nocif par inhalation.
Mixture 2 Acidic Compounds Nocif par inhalation.

Contact avec la peau : Mixture 1 Basic Compounds Nocif par contact cutané.
Mixture 2 Acidic Compounds Nocif par contact cutané.

Section 11. Données toxicologiques

Ingestion : Mixture 1 Basic Compounds Nocif en cas d'ingestion.
Mixture 2 Acidic Compounds Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Mixture 1 Basic Compounds Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmolement
rougeur
Mixture 2 Acidic Compounds Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmolement
rougeur

Inhalation : Mixture 1 Basic Compounds Aucune donnée spécifique.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Mixture 1 Basic Compounds Aucune donnée spécifique.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Mixture 1 Basic Compounds Aucune donnée spécifique.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Mixture 1 Basic Compounds Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mixture 2 Acidic Compounds Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Cancérogénicité : Mixture 1 Basic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Mixture 1 Basic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Mixture 1 Basic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Mixture 1 Basic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Mixture 1 Basic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.
Mixture 2 Acidic Compounds Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Section 11. Données toxicologiques

Voie	Valeur ETA
Mixture 1 Basic Compounds Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	500.9 mg/kg 1102 mg/kg 11.02 mg/l
Mixture 2 Acidic Compounds Orale Cutané Inhalation (vapeurs)	500.4 mg/kg 1100.8 mg/kg 11.01 mg/l

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition	
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures	
	Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures	
	Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures	
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures	
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours	
	Aminocarbe (ISO)	Aiguë CE50 5 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
		Aiguë CL50 29 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus lacustris	48 heures
		Aiguë CL50 80 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
		Chronique NOEC 38.9 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Embryon	31 jours
	Atrazine (ISO)	Aiguë CE50 0.004 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
Aiguë CE50 11 µg/l Eau douce		Algues - Scenedesmus acutus	72 heures	
Aiguë CE50 0.0405 mg/l Eau douce		Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures	
Aiguë CE50 240 µg/l		Daphnie - Daphnia pulex	48 heures	
Aiguë CI50 13.4 µg/l Eau de mer		Plantes aquatiques - Zostera muelleri	72 heures	
Aiguë CL50 373.9 µg/l Eau de mer		Crustacés - Acartia tonsa - Adulte	48 heures	
Aiguë CL50 1.25 ppm Eau douce		Poisson - Barbodes carnaticus	96 heures	
Chronique CI10 1.17 µg/l Eau de mer		Plantes aquatiques - Zostera muelleri	72 heures	
Chronique NOEC 0.0005 mg/l Eau douce		Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures	
Chronique NOEC 25 µg/l Eau douce		Crustacés - Eurytemora affinis - Nauplius	21 jours	
Carbofuran (ISO)	Chronique NOEC 5 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours	
	Chronique NOEC 0.26 ppb Eau douce	Poisson - Poecilia reticulata - Adulte	16 semaines	
	Aiguë CE50 2.6 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures	

Section 12. Données écologiques

Diazinon (ISO)	Aiguë CE50 0.018 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CI50 1980 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CI50 236000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 1.592 µg/l Eau douce	Crustacés - Paratelphusa jacquemontii - Intermue	48 heures
	Aiguë CL50 33 ppb Eau de mer	Poisson - Menidia menidia	96 heures
	Chronique NOEC 0.2 mg/l Eau douce	Algues - Scenedesmus acutus var. acutus	96 heures
	Chronique NOEC 171000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 9.8 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 2.6 ppb	Poisson - Cyprinodon variegatus	32 jours
	Aiguë CE50 10.82 mg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa	96 heures
Aiguë CE50 0.522 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures	
Aiguë CL50 0.21 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures	
Aiguë CL50 0.000072 mg/l Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio	96 heures	
Chronique NOEC 0.17 mg/l Eau douce	Algues - Chlorella vulgaris - Phase de croissance exponentielle	96 heures	
Chronique NOEC 6.43 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Oryza sativa - Graine	4 jours	
Chronique NOEC 0.15 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	21 jours	
Diméthoate (ISO)	Chronique NOEC 0.018 ppb Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio	30 jours
	Aiguë CE50 9 µg/l Eau de mer	Algues - Phaeodactylum tricornutum	96 heures
	Aiguë CE50 5500 µg/l Eau douce	Algues - Chlamydomonas noctigama	3 jours
	Aiguë CE50 560 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 102.7 µg/l Eau douce	Crustacés - Macrobrachium rosenbergii - Postlarve	48 heures
Malathion (ISO)	Aiguë CL50 2.3 µg/l Eau douce	Poisson - Mugilidae - Fretin	96 heures
	Chronique NOEC 0.04 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 0.0735 mg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss - Adulte	30 jours
	Aiguë CE50 0.5 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 0.9 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 11.676 ng/L Eau douce	Poisson - Heteropneustes fossilis	96 heures
	Chronique NOEC 34 mg/l Eau douce	Algues - Euglena gracilis	72 heures
	Chronique NOEC 0.5 mg/l Eau de mer	Crustacés - Scylla serrata	3 semaines
	Chronique NOEC 0.06 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours
	Chronique NOEC 21 ppb	Poisson - Oncorhynchus mykiss	97 jours
Pyraclostrobin	Aiguë CE50 152 ppb Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 15.7 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CI50 1400 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CL50 6.2 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique CI10 250 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella	72 heures

Section 12. Données écologiques

Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	Chronique NOEC 4 ppb Eau douce Chronique NOEC 2.35 ppb	subcapitata Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss	21 jours 98 jours
	Aiguë CI50 3685000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 3600000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 1000000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas Plantes aquatiques - Lemna minor Daphnie - Daphnia magna	96 heures 48 heures 96 heures 96 heures 21 jours
bentazone	Aiguë CE50 60 µg/l Eau de mer Aiguë CL50 100 ppm Eau douce Chronique NOEC 10 µg/l Eau de mer	Algues - Chaetoceros gracilis Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues - Chaetoceros gracilis	3 jours 96 heures 3 jours
Dinosèbe	Aiguë CL50 2500 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus fasciatus - Instar Daphnie - Daphnia magna	48 heures 48 heures
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	Aiguë CL50 240 µg/l Eau douce Aiguë CL50 28 µg/l Eau douce Chronique NOEC 4.32 µg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus Poisson - Pimephales promelas - Embryon Daphnie - Daphnia magna	96 heures 64 jours - 48 heures
	Aiguë CE50 0.111 ppb Eau douce Chronique NOEC 0.001 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours

Persistence et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Mixture 1 Basic Compounds Diméthoate (ISO)	-	50 % - Facilement - 14.8 jours	-	-

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Mixture 1 Basic Compounds Acétonitrile Diazinon (ISO) Diméthoate (ISO)	- Eau douce 78 jours, pH 7, 20°C Eau de mer 68 jours, pH 7, 25°C	- - -	Facilement Non facilement Facilement
Mixture 2 Acidic Compounds Acétonitrile	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Section 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Mixture 1 Basic Compounds			
Acétonitrile	-0.34	3	faible
Aminocarbe (ISO)	1.9	-	faible
Atrazine (ISO)	2.59	7.94	faible
Carbofuran (ISO)	2.32	-	faible
Diazinon (ISO)	3.81	70.79	faible
Diméthoate (ISO)	0.78	1.58	faible
Malathion (ISO)	2.36	33.11	faible
2-Chloro-N-(2,6-diméthylphényl)-N-(1H-pyrazole-1-ylméthyl)acétamide	2.13	-	faible
n-(2,6-Dichloro-3-méthylphényl)-5,7-diméthoxy-[1,2,4]triazolo(1,5-a)-pyrimidin-2-sulphonamid	3.08	-	faible
Pyraclostrobin	3.99	230	faible
Mixture 2 Acidic Compounds			
Acétonitrile	-0.34	3	faible
bentazone	2.34	-	faible
Dinosébe	1.26	61.66	faible
1-(3,5-Dichloro-4-(1,1,2,2-tétrafluoroéthoxy)phényl)-3-(2,6-difluorobenzoyl)urée	5.68	-	élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

TDG / IMDG / IATA : Non réglementé.

Autres informations

Remarques: Quantités de minimis

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: Acétonitrile

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Australie : Indéterminé.
Canada : Indéterminé.
Chine : Indéterminé.
Europe : Indéterminé.
Japon : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Indéterminé.
Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.
Malaisie : Indéterminé.
Nouvelle-Zélande : Indéterminé.
Philippines : Indéterminé.
République de Corée : Indéterminé.
Taiwan : Indéterminé.

Section 15. Informations sur la réglementation

Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Indéterminé.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 02/27/2018

Date de publication précédente : 03/31/2016

Version : 6

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
 FBC = Facteur de bioconcentration
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 IATA = Association international du transport aérien
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
 NU = Nations Unies
 RPD = Règlement sur les produits dangereux

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Mixture 1 Basic Compounds	
LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul
TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4	Méthode de calcul
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4	Méthode de calcul
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2	Méthode de calcul
DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul
Mixture 2 Acidic Compounds	
LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2	Sur la base de données d'essais
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul
TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4	Méthode de calcul
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4	Méthode de calcul
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A	Méthode de calcul
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (système sanguin, système nerveux central (SNC), reins, foie) - Catégorie 2	Méthode de calcul
DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2	Méthode de calcul
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul

Section 16. Autres informations

Références : Non disponible.

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

[Avis au lecteur](#)

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.